

## Ouverture du Marché de l'Energie et Gestion de l'Acheminement

# GUIDE D'IMPLEMENTATION

## DEMANDES EN MASSE

### Objet du document

**Résumé :** (nom de fichier = Guide d'implémentation des demandes en masse V03-1.1.docx)

Ce document est destiné aux fournisseurs et contient les informations nécessaires à la création des fichiers de demandes en masse.

Ce guide n'a pas vocation de décrire les aspects processus. Pour cela, il faudra se reporter aux guides d'implémentation des processus.

Ce guide est applicable à partir de la V22.1  
d'OMEGA

## Historique des modifications

Version	Date	Nature de la modification
0.1	01/09/2006	Version initiale : création du document
1.0	20/11/2006	Version majeure avec la prise en compte des remarques fournisseurs.
1.1	23/02/2007	<p>Ajout du format des fichiers de CR des demandes en masse. Modification du commentaire du champ « Indicateur adresse »</p> <p>Modification de la condition pour la civilité de la demande de MES</p> <p>Ajout des formats des champs des fichiers csv « CR OK » et « CR KO »</p> <p>Ajout du format du pourcentage TICGN « 000.00 »</p> <p>Modification du commentaire du champ « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : égal adresse PCE ».</p> <p>Modification des étapes 2 et 4 dans la description des étapes du processus de demande en masse.</p> <p>Modification des messages d'erreur : RG_FE_FOU_A2_012, RG_FE_FOU_A2_026 (la signification ne change pas)</p> <p>Modification de la date de création du fichier à la centième de seconde au lieu de la milli-seconde, il n'y a pas de changement sur la longueur du champ.</p>
1.2	17/04/2007	Modifications surlignées en jaune dans le document.
1.3	23/04/2007	Mise à jour du caractère obligatoire/facultatif du N° de rue et de la condition 1 pour la MES et OPRE (modifications surlignées en jaune)
1.4	13/07/2007	Mise à jour du guide pour précision suite au démarrage d'Omega.
2.0	07/09/2007	Mise à jour du guide pour la prise en compte des demandes de la version complémentaire d'Omega.
3.0	20/03/2008	<p>Mise à jour du guide pour la prise en compte des demandes de la version 3 d'Omega.</p> <p>Le champ code NAF ne doit plus être saisi devient un champ en obsolescence (donnée facultative) pour les demandes MES, MCUF et OPRE. Modification de condition des champs tarif et CAR pour la demande de CHF.</p>
3.1	30/05/2008	<p>Mise à jour du guide pour la version 3 d'Omega</p> <p>Ce guide est en application à partir de la mise en production de la version 3 d'Omega. La version 2.0 de ce guide reste applicable jusqu'à cette date.</p>
4.0	06/03/2009	<p>Concerne l'évolution GTG 44 – Demandes en masse sur PCE SAM.</p> <p>Impacte les fonctionnalités de Mise En Service, CHangement de Fournisseur, CHangement de Tarif et COUPure pour impayé et MCUF.</p>
4.1	12/06/2009 02/07/2009	<p>OMEGAV5.1 : Annexe : Adaptation des plages de CAR selon les Tarifs</p> <p>OMEGAV5.1 : Contrôles syntaxiques sur les champs Montant dû et Minimum à percevoir</p>
4.2	15/09/2009	OMEGAV5.1 : Ajustement des règles de gestion 60 et 61.
02-0.1	nov. 2009	[Hors version] Renommage du guide
02-0.2	22/12/2009	<p>OMEGAV6A : ajout d'une information concernant le champ Index lors d'une MES avec auto relevé.</p> <p>[Hors version] ajout d'une information concernant le champ « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom » pour la MES / MCUF / OPC</p>
02-0.3	14/01/2011	[OMEGA V6B1] : prise en compte du format et de l'existence du profil dans l'analyse des demandes
02-0.4	10/02/2011	[OMEGA V7] : Possibilité de Conserver le profil existant pour les CHF sur PCE SAM
02-0.5	02/09/2013	[OMEGA V8B] Demande en masse CHF sur PCE DISCO : modification de la prise en compte de l'index auto-relevé sur option de prestation "3" Index calculé

Version	Date	Nature de la modification
V03-0.1	10/09/2015	[OMEGA V10] Refus Télé-relevé Nouvelle fréquence 1M et nouvelle option de prestation « Télé-relevé » sur la MES, CHF et CHT pour les PCE télé-relevés Nouveaux champs "Index Client" et "Date Index Client" pour les MES et CHF Ajout des nouvelles demandes 'Relevé à date' et 'Changement de DPM'
V03-0.2	17/02/2017	[V17.2] Mise à jour des Annexes suite à l'évolution fréquence car tarif Ajout de nouveaux contrôles du profil de consommation pour les demandes de MES, CHF et CHT
V03-0.3	07/04/2017	[V17.2] Compléments dans le cadre de la v17.2
V03-0.4	27/09/2017	[V17.4] Mise à jour dans le cadre de la v17.4
V03-0.5	24/11/2017	[V17.4] Ajout de la balise d'Autorisation express pour la partie TJDC
V03-0.6	22/01/2018	[V18.2] - Demande de CHF : ajout des champs 28 à 36 concernant la saisie des informations de contact courrier - Ajout du contrôle de la période pour une demande de PPH ou RPH
V03-0.7	31/08/2018	[Hors version] Demande de COUP : précision concernant la date demandée selon le choix de l'option express ou non
V03-0.8	05/04/2019	[Hors version] Mise à jour de la charte graphique Précisions documentaires diverses
V03-0.9	27/09/2019	[Hors version] Précisions documentaires diverses
V03-1.0	18/12/2020	[V21.1] Précision documentaire sur PPH, TJDC
V03-1.1	22/10/2021	[V22.1] La saisie de la balise « Tarif » dans la méthode Créer Demande TJDC est rendue facultative. Ajout des coordonnées du client final dans les demandes MES, CHF et MCUF

# Sommaire

1.	Processus des demandes en masse.....	5
1.1.	Description du processus.....	5
1.2.	Définitions des demandes.....	5
1.2.1.	Demande de mise en service MES .....	5
1.2.2.	Demande de changement de fournisseur CHF .....	5
1.2.3.	Demande de changement de tarif .....	5
1.2.4.	Demande de modification de caractéristiques de l'utilisateur final.....	5
1.2.5.	Demande de coupure .....	6
1.2.6.	Demande d'offre de préchauffage .....	6
1.2.7.	Demande de relevé à date .....	6
1.2.8.	Demande de changement de DPM .....	6
1.3.	Description des étapes du processus de demande en masse .....	7
2.	Formats des fichiers de demandes en masse.....	9
2.1.	Fichier déposé par FTP .....	9
2.1.1.	Règle de nommage des fichiers de demandes en masse .....	9
2.1.2.	Format d'entête et de pied de fichiers de demandes en masse.....	10
2.2.	Fichier déposé par le Portail Fournisseur .....	10
2.3.	Format du corps des fichiers de demande en masse « DMAS » .....	11
2.3.1.	<b>Demande de mise en service</b> .....	11
2.3.2.	<b>Demande de changement de fournisseur</b> .....	16
2.3.3.	Demande de changement de tarif .....	20
2.3.4.	<b>Demande de modifications de caractéristiques de l'utilisateur final</b> .....	23
2.3.5.	Demande de coupure .....	26
2.3.6.	Format du corps des fichiers d'offre de préchauffage « OPRE ».....	29
2.3.7.	Demande de relevé à date .....	32
2.3.8.	Demande de changement de DPM .....	35
2.3.9.	Demande de passage/reconduction au pas horaire (PPH/RPH) .....	37
2.3.10.	<b>Demande de Transmission Journalière des Données de Consommation (TJDC)</b> .....	39
3.	Règles de gestion pour la constitution des fichiers .....	41
3.1.	Contrôle général sur le fichier .....	41
3.1.1.	Contrôle du nom de fichier.....	41
3.1.2.	Quota par fournisseur .....	41
3.1.3.	Contrôle sur les entêtes et pieds de fichier déposé par FTP .....	42
3.1.4.	Fichier de compte rendu du contrôle général du fichier .....	43
3.2.	Contrôle sur les enregistrements du fichier .....	43
3.2.1.	Cas de rejets des enregistrements .....	43
3.2.2.	Fichier de compte rendu du contrôle des enregistrements du fichier.....	50
Annexe A	Valeurs diverses .....	52

# 1. Processus des demandes en masse

---

## 1.1. Description du processus

Les demandes en masse permettent aux fournisseurs de transmettre à GRDF des demandes sans intervention.

Les fournisseurs peuvent émettre des fichiers de demandes en masse à destination de OMEGA. Les fichiers de demandes en masse peuvent contenir :

- des demandes de mises en service (MES),
- des demandes de changement de fournisseur (CHF),
- des demandes de changement de tarif (CHT),
- des demandes de modification de caractéristiques de l'utilisateur final (MCUF),
- des demandes de coupures (COUP),
- des demandes d'offre de préchauffage,
- des demandes de relevé à date (RAD),
- des demandes de changement de DPM (DPM).
- des demandes de passage au pas horaire / reconduction de passage au pas horaire (PPH/RPH),
- des demandes de transmission journalière des données de consommation (TJDC)

Les versions ultérieures d'Omega pourront modifier cette liste.

Les demandes se font par deux formats :

- Un pour les offres de préchauffage
- Un pour tous les autres types de demandes

Deux canaux sont disponibles : le canal FTP et le canal portail (Seul le canal FTP est décrit dans ce guide).

## 1.2. Définitions des demandes

### 1.2.1. Demande de mise en service MES

Une demande de MES est motivée par la demande d'un fournisseur de raccorder contractuellement un client final au réseau de distribution (signature d'un contrat de fourniture suite à emménagement du client dans le local). Il demande alors le rattachement du PCE à son CDG-F (ex CAD).

### 1.2.2. Demande de changement de fournisseur CHF

Cette demande permet à un fournisseur de signaler qu'il est mandaté par un client final pour demander le rattachement du PCE de ce client à son CDG-F (ex CAD). Ainsi la signature d'un nouveau contrat entre le client final et le nouveau fournisseur va conduire à un changement de CDG-F (ex CAD) du PCE du client final au GRD.

### 1.2.3. Demande de changement de tarif

Cette demande permet à un fournisseur de changer la tarification d'un des PDLA sans en modifier la fréquence de relevé.

### 1.2.4. Demande de modification de caractéristiques de l'utilisateur final

Cette demande permet à un fournisseur de signaler au distributeur des modifications de données liées à l'utilisateur final.

### **1.2.5. Demande de coupure**

Cette demande permet à un fournisseur de demander au distributeur la coupure de l'alimentation en gaz d'un PCE pour un client n'ayant pas respecté ses obligations de paiement.

### **1.2.6. Demande d'offre de préchauffage**

Les demandes d'offre de préchauffage sont des demandes en masse de 1<sup>ère</sup> MES de PCE. Une offre de préchauffage est toujours avec intervention. Un fichier de demande en masse d'offre de préchauffage porte sur une seule adresse pour une intervention à la même date demandée. De ce fait, le fichier doit comporter la même adresse et la même date demandée à chaque ligne.

### **1.2.7. Demande de relevé à date**

La demande de Relevé à date permet à un fournisseur de demander à GRDF un relevé à date pour un PCE télé-relevé, dont la fréquence de relève est mensuelle « 1M ».

Cette prestation n'implique pas d'intervention.

### **1.2.8. Demande de changement de DPM**

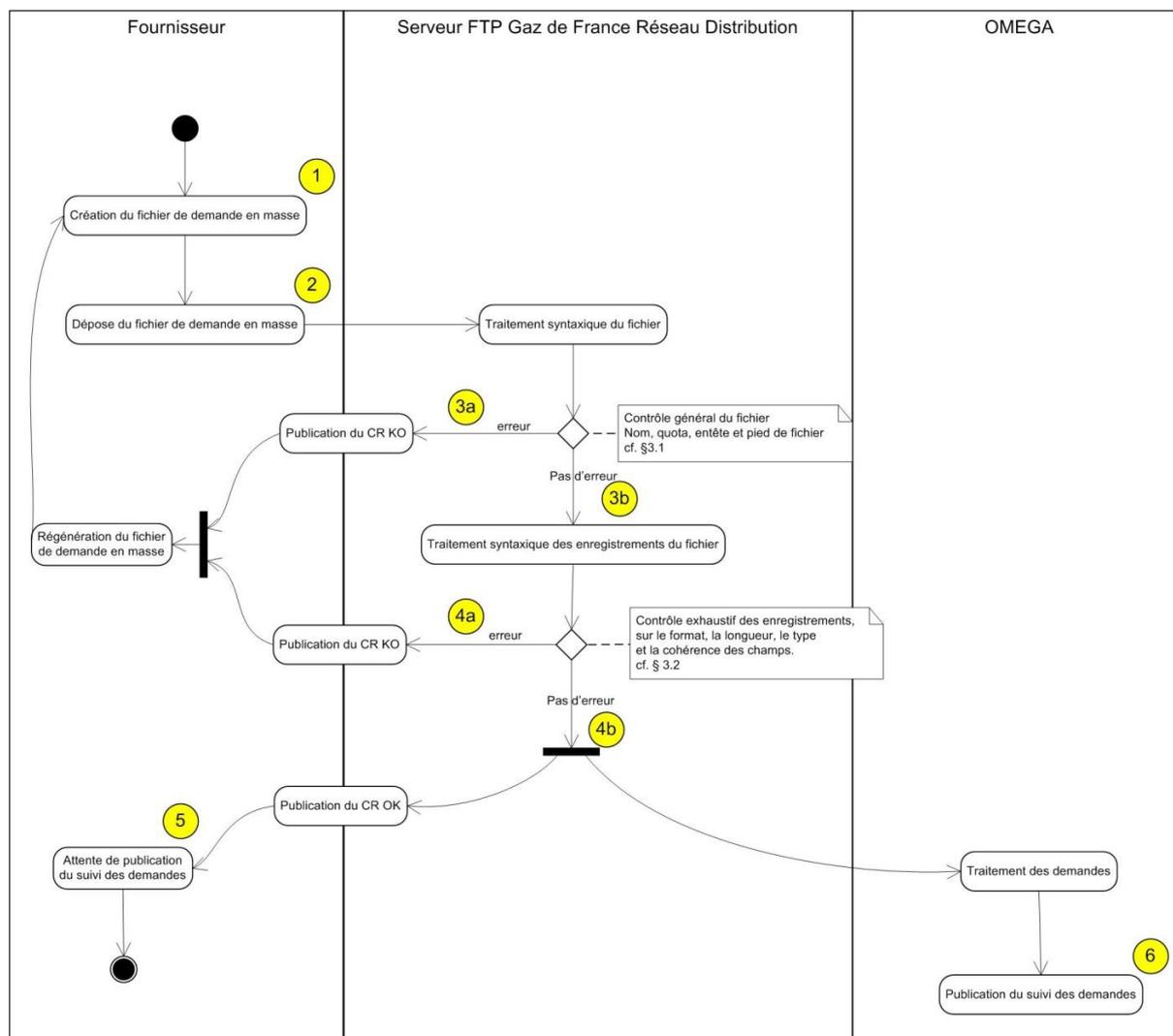
La demande de Changement de DPM permet à un fournisseur de changer la date de publication d'un PCE télé-relevé, dont la fréquence de relève est mensuelle « 1M ».

Cette prestation n'implique pas d'intervention.

La date de publication mensuelle (DPM) est la date à laquelle GRDF met à disposition du fournisseur les données de consommation de la télé-relève mensuelle dans le cadre du processus de publication des relevés.

### 1.3. Description des étapes du processus de demande en masse

Le schéma suivant permet de comprendre le mécanisme offert aux fournisseurs pour faire leur demande en masse par le canal FTP.



1. Le fournisseur doit créer son fichier de demande en masse en respectant les règles de gestion de création du fichier, du corps de fichier, de compression décrits dans ce document.
2. Le fournisseur doit ensuite déposer son fichier dans le répertoire de dépose des demandes en masse nommé « DEPOT » (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/DEPOT cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication »).
3. Ce fichier va subir plusieurs contrôles en commençant par un contrôle général du fichier. Dans ce premier contrôle, on va vérifier le nom du fichier, les entêtes et pied de page du fichier, le quota par fournisseur.
  - a. S'il y a une ou plusieurs erreurs (décrit dans le § 3.1) le fichier est rejeté et le fournisseur est notifié par un compte rendu KO (publié dans un répertoire nommé « CR » (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/CR cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication »), stipulant les erreurs. Le fournisseur doit alors corriger le fichier et le soumettre à nouveau.
  - b. Si les contrôles généraux passent, le fichier passe dans l'étape de contrôle syntaxique des champs.
4. L'étape de contrôle syntaxique et de cohérence des champs du fichier donne lieu à la publication d'un fichier compte rendu dans un répertoire nommé « CR » (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/CR cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication ») :

- a. Soit un compte rendu KO si une ou plusieurs erreurs (décrit dans le § 3.2) sur les champs ont été décelées. Le fournisseur doit alors corriger le fichier et le soumettre à nouveau.
  - b. Soit un compte rendu OK si tous les champs du fichier respectent les règles définies dans le paragraphe 3.2. Le compte rendu OK permet de donner au fournisseur le numéro de référence global associé aux demandes faites en masse. En même temps les demandes sont traitées dans OMEGA.
5. Le fournisseur doit ensuite suivre le flux « Suivi des demandes » (cf. Guide d'implémentation du flux SDEM (Suivi des demandes)), via le portail dans l'écran du module « Suivi des demandes », ou via le Web Services SuiviDemande pour connaître l'état de ses demandes faites en masse grâce au numéro de référence global.

La publication du suivi des demandes se fait dès le lendemain. Cependant, un compte rendu OK peut avoir engendré des demandes non recevables dans le système OMEGA

## 2. Formats des fichiers de demandes en masse

### 2.1. Fichier déposé par FTP

#### 2.1.1. Règle de nommage des fichiers de demandes en masse

La syntaxe des noms de fichiers de demandes en masse doit respecter une syntaxe particulière

- Code flux (“DMAS” pour les fichiers porteurs des demandes en masse, ou “OPRE” pour les fichiers porteurs des demandes d’offres de préchauffage),
- la date de création du fichier, au format “AAAAMMJJHHMMSScS”,
- le code libre de la source (permet au fournisseur d’indiquer l’origine de l’envoi),
- le code libre pour fournisseur (numéro de lot) ,
- le destinataire (le code GRD),
- l’identifiant du CAD de l’émetteur,
- le code du fournisseur émetteur.

Le séparateur entre chacune de ces données est le caractère “\_”

Par exemple : Pour un fichier de demandes en masse avec le code “DMAS” ayant été fait le 24 juillet 2006 à 10h35mn et 25”25”, avec le code libre fournisseur de destination à “MA” pour Marseille et un code à 4 caractères libre pour le numéro de lot “M123”, avec le code identifiant destinataire “GDFD”, avec le CDG-F (ex CAD) numéro “A067000000” et l’identifiant fournisseur “EFD1234567” avec l’extension ZIP l’exemple est le suivant :

DMAS\_2006072410352525\_MA\_M123\_GDFD\_A067000000\_EFD1234567.zip

Le format de chaque élément du nom du fichier reçu par FTP est défini dans le tableau suivant :

N°	Nom	Format	Valeur
1	Code flux	CHAR(4)	[“DMAS”, “OPRE”]
2	Date et horaire de création du fichier à la centième de seconde	NUMBER(16)	AAAAMMJJHHMMSScS
3	Code libre de la source	CHAR(2)	
4	Code libre pour fournisseur pour le suivi de ses demandes (numéro de lot)	CHAR(4)	
5	Destinataire : code GRD	CHAR(4)	[“GDFD”]
6	Emetteur : ID CAD	CHAR(10)	Sera transmis à chaque fournisseur.
7	Emetteur : Code fournisseur	CHAR(10)	Sera transmis à chaque fournisseur.
8	Extension du fichier	CHAR(4)	.zip

NB : Il est de la responsabilité du fournisseur d’horodater ses fichiers à la centième de seconde pour ne pas écraser ces fichiers ou les compte-rendu associés.

NB.2 : La casse de l’extension du fichier n’a pas d’importance.

## 2.1.2. Format d'entête et de pied de fichiers de demandes en masse

### 2.1.2.1. En-tête des fichiers de demandes en masse

L'en-tête des fichiers de demandes en masse est décrit dans le tableau ci-dessous.

En-tête des fichiers des demandes en masse				
N°	Champ	Format	Obligatoire	Valeur
1	Code du flux	CHAR(4)	Oui	"DMAS", "OPRE"
2	Nom du fichier	CHAR(60)	Oui	Nom du fichier au format csv déposé sur le serveur FTP Par exemple : DMAS_2006072410352525_MA_M123_GDFD_A067000000_EFD1234567.csv
3	Numéro de séquence	NUMBER(6)	Non	Le fournisseur peut l'utiliser pour son usage, mais la séquence ne sera pas contrôlée par le GRD
4	Version	CHAR(4)	Oui	Version du format : ex : pour version 1,2 on aura "01-2"
5	ID GRD	CHAR(4)	Oui	"GDFD"
6	Date de création	NUMBER(16)	Oui	Date de création du document au format AAAAMMJJHHMMSScS
7	ID émetteur	CHAR(10)	Oui	Exemple : Numero CDG-F (ex CAD)
8	Rôle de l'émetteur	CHAR(15)	Non	Libre (Ex : Fournisseur)
9	ID Destinataire	CHAR(10)	Oui	"GDFD"
10	Rôle du/des destinataires	CHAR(15)	Non	Libre (Ex : Distributeur)
11	Réserve	CHAR(10)	Non	Non utilisé

### 2.1.2.2. Pied des fichiers de demandes en masse

Le pied des fichiers de demandes en masse est décrit dans le tableau ci-dessous.

Pied des fichiers des demandes en masse				
N°	Champ	Format	Obligatoire	Valeur
1	Date et horaire de FIN d'élaboration du fichier	NUMBER(16)	Oui	AAAAMMJJHHMMSScS
2	Nombre d'enregistrements	NUMBER(8)	Oui	Nombre de ligne dans le fichier
3	Réserve	CHAR(10)	Non	Non utilisé
4	Marque de fin de fichier	CHAR(3)	Oui	"EOF"

## 2.2. Fichier déposé par le Portail Fournisseur

Les fichiers de demandes en masse déposés sur le portail n'ont pas d'entête, ni de pied de fichier. Ces fichiers sont nommés par le portail, il n'est donc pas nécessaire de reprendre la nomenclature que l'on utilise pour le FTP pour les nommer. Le corps du fichier est identique à celui des fichiers déposés par le canal FTP, comme décrit dans les chapitres suivants.

## 2.3. Format du corps des fichiers de demande en masse « DMAS »

Dans le descriptif des demandes ci-dessous, les lignes marquées par « ### » ne sont pas à renseigner. Les champs doivent être laissés à « blanc ».

### 2.3.1. Demande de mise en service

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de MES					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['MES']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	NUMBER(2)	Obligatoire	['1', '2', '4', '9', '12']	1 : Relève spéciale (PCE SAM) 2 : Index auto relevé 4 : Index repris de la MHS 9 : MES sans intervention 12 : Télé-relevé (PCE télé-relevé) Si type de relève = 12, alors renseigner les champs 65 et 66, sinon renseigner les champs 9 et 10
9	Options de prestation : index	NUMBER(7)	Condition (4)	Entier positif	Index de la relève (dépend de l'option de relève)
10	Options de prestation : date	DATE(8)	Condition (4)	AAAAMMJJ	Date de la relève (dépend de l'option de relève)
11	Contrat de fourniture signé avec le client	CHAR(1)	Obligatoire	'O'	
12	Tarif	CHAR(2)	Obligatoire	['T1', 'T2', 'T3', 'T4', 'TP']	Identifiant du tarif d'acheminement.
13	CAR prévisionnelle	CHAR(9)	Obligatoire		CAR prévisionnelle de mise en service du PCE.
14	Fréquence de relève	CHAR(2)	Obligatoire	['JJ', 'JM', 'MM', '6M', '1M']	Identifiant de la fréquence de relève.
15	Contact intervention : nom	CHAR(40)	Obligatoire		Nom du contact d'intervention
16	Contact intervention : numéro Téléphone	CHAR(14)	Obligatoire		Téléphone du contact intervention
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	CHAR(10)	Facultatif		Code d'accès à l'immeuble du contact intervention
18	Contact intervention : complément d'adresse	CHAR(40)	Facultatif		Complément d'adresse du contact intervention, comprenant des informations sur l'emplacement du local
19	PCE : statut d'usage du local	CHAR(4)	Obligatoire	['RES', 'NRES']	Indicateur signalant que le PCE est utilisé à titre résidentiel ou non.
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	NUMBER(1)	Condition (1)	['1', '2', '3']	Civilité de l'utilisateur final du PCE (cf. annexe).

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de MES					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
21	PCE : Utilisateur Final : nom	CHAR(40)	Condition (1)		Nom de l'utilisateur final du PCE.
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	CHAR(40)	Condition (1)		Prénom de l'utilisateur final du PCE.
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	CHAR(40)	Condition (1)		Raison sociale de l'utilisateur final du PCE.
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	CHAR(14)	Facultatif		Code SIRET de l'utilisateur final du PCE.
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	NUMBER(1)	Condition (1)		Civilité du client final acheminement du PCE.
27	PCE : Client Final : Nom ou raison sociale	CHAR(40)	Condition (1)		Nom ou raison sociale
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indique si l'adresse du PCE est différente de l'adresse courrier pour l'utilisateur final
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	CHAR(40)	Condition (2)		Nom ou raison sociale du client final acheminement du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N' Recommandé à 38 caractères car ce champ sera tronqué à 38 lors de l'enregistrement dans Omega.
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	CHAR(38)	Condition (2)		Complément d'adresse du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	CHAR(5)	Condition (2)		Numéro de rue du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	CHAR(32)	Condition (2)		Rue du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	CHAR(32)	Condition (2)		Nom de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	CHAR(5)	Condition (2)		Code postal de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	CHAR(40)	Condition (2)		Pays du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	CHAR(80)	Condition (2)		Adresse e-mail du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indicateur signalant que l'utilisateur final du PCE est assujetti à la TICGN.

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de MES					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	CHAR(5)	Condition	000.00	Pourcentage de TICGN auquel l'utilisateur final est assujetti. Obligatoire si champ 37 = 'O' Vide si champ 37 = 'N'
39	PCE : Mission intérêt général	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indicateur du statut « Mission d'Intérêt Général ».
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	CHAR(1)	Obligatoire	['A', 'N']	Indicateur signalant que le PCE est soumis à l'offre historique ou non. (Ne concerne que le fournisseur historique). Les fournisseurs tiers doivent remplir ce champ avec la valeur 'N'
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	NUMBER(5)	Obligatoire sous condition		Le code postal est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
51	Profil	CHAR(4)	Obligatoire sous condition	P999	Le profil de consommation est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
52	CJAA	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	CJA (consommation journalière acheminement) de référence exprimée en kWh/j
53	CJAAM/Mois	DATE(6)	Condition (3)	AAAAMM	Mois pour lequel il y a eu une souscription mensuelle supplémentaire
54	CJAAM/Valeur	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	Valeur de la souscription mensuelle supplémentaire exprimée en kWh/j
55	CJAAJ/Jour1	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la première valeur de souscription journalière supplémentaire
56	CJAAJ/Valeur1	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	Valeur de la première CJA quotidienne supplémentaire exprimée en kWh/j
57	CJAAJ/Jour2	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la seconde valeur de souscription journalière supplémentaire
58	CJAAJ/Valeur2	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	Seconde valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
59	CJAAJ/Jour3	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la troisième valeur de souscription journalière supplémentaire

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de MES					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
60	CJAAJ/Valeur3	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	Troisième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
61	CJAAJ/Jour4	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire
62	CJAAJ/Valeur4	NUMBER(10)	Condition (3)	Entier positif	Quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
63	CJAAJ/Jour5	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire
64	CJAAJ/Valeur5	NUMBER (10)	Condition (3)	Entier positif	Cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
65	Option de prestation : prestation : Index Client	NUMBER(7)	Condition (5)	Entier positif	Index client (dépend de l'option de relève choisie) Si le type de relève est 12, alors l'index peut être rempli. Si le type de relève est 1, 2, 4 ou 9 alors l'index ne doit jamais être rempli.
66	Option de prestation : Date de l'index client	DATE(8)	Condition (5)	AAAAMMJJ	Date de l'index (dépend de l'option de relève choisie) Si le type de relève est 12, alors la date peut être remplie. Si le type de relève est 1, 2, 4 ou 9 alors la date ne doit jamais être remplie.
67	PCE : Client Final : Téléphone portable	CHAR(14)	Facultatif		Téléphone portable du client final
68	PCE : Client Final : Téléphone fixe	CHAR(14)	Facultatif		Téléphone fixe du client final
69	PCE : Client Final : email	CHAR(80)	Facultatif		Adresse email du client final

### 2.3.1.1. Descriptions des conditions particulières à la MES

#### Condition (1)

La civilité « PCE : Utilisateur Final : civilité », le nom « PCE : Utilisateur Final : nom » et le prénom « PCE : Utilisateur Final : prénom » du client sont obligatoires si l'indicateur d'usage du PCE révèle une occupation à titre résidentiel, c'est-à-dire si « PCE : statut d'usage du local » vaut "RES".

Les champs « PCE : Utilisateur Final : raison sociale », « PCE : Client Final : civilité » et « PCE : Client Final : Nom ou raison sociale » sont obligatoires si l'indicateur d'usage du PCE révèle une occupation à titre non résidentiel, c'est-à-dire si « PCE : statut d'usage du local » vaut "NRES".

#### Condition (2)

Les champs constituant le nom et l'adresse du contact courrier sont obligatoires si l'indicateur d'adresse relative « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE » est positionné à "O" :

- le nom du contact courrier, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom » ;
- le nom de la rue, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue » ;
- le code postal, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal » ;
- la commune, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune » ;
- le pays, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays ».

Les champs suivants sont quant à eux facultatifs :

- le complément d'adresse du contact courrier, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément » ;
- le numéro dans la rue, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue » ;
- l'adresse e-mail, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse e-mail » ;

Si l'indicateur est positionné à "N", ces champs doivent être vides

### **Condition (3)**

Les contrôles sur les données de Consommation Journalière d'Acheminement (CJA) qui sont :

- sans objet pour un PCE 6M/1M ;
- sans objet pour un PCE JJ/JM/MM pour le tarif différent de "T4" et "TP" ;
- obligatoires pour PCE JJ/JM/MM si le tarif est "T4" ou "TP".

### **Condition (4)**

L'index de la relève et la date de relève dépendent de l'option de relève choisie :

- Si le type de relève est 2 alors l'index et la date sont obligatoires et l'index sera contrôlé (Cf. Guide d'implémentation du processus MES).
- Si le type de relève est 4 alors l'index et la date ne doivent pas être remplis.
- Si le type de relève est 1 alors l'index et la date ne doivent pas être remplis.
- Si le type de relève est 12, alors l'index et la date ne doivent pas être remplis.
- Si le type de relève est 9, alors l'index et la date sont facultatifs et l'index sera contrôlé s'il est saisi (cf. Guide d'implémentation du processus de MES)

### **Condition (5)**

- Si la donnée « index client » a été saisie, la donnée « Date de l'index client » doit être saisie et inversement.

## 2.3.2. Demande de changement de fournisseur

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de CHF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['CHF']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	NUMBER(2)	Obligatoire	['1', '3', '12']	1 : Relève spéciale (PCE SAM) 3 : Index calculé (PCE DISCO non télé-relevé) 12 : Télé-relevé (PCE télé-relevé) Si type de relève = 12, alors renseigner les champs 65 et 66, sinon renseigner les champs 9 et 10
9	Options de prestation : index	NUMBER(7)	Condition (3)		Index de la relève (dépend de l'option de relève choisie).
10	Options de prestation : date	DATE(8)	Condition (3)	AAAAMMJJ	Date de la relève (dépend de l'option de relève choisie).
11	Contrat de fourniture signé avec le client	CHAR(1)	Obligatoire	'O'	
12	Tarif	CHAR(2)	Condition (1)	['T1', 'T2', 'T3', 'T4', 'TP']	Identifiant du tarif d'acheminement.
13	CAR prévisionnelle	CHAR(9)	Condition (1)		CAR prévisionnelle de mise en service du PCE.
14	Fréquence de relève	CHAR(2)	Obligatoire	['JJ', 'JM', 'MM', '6M', '1M']	Identifiant de la fréquence de relève.
15	Contact intervention : nom	CHAR(40)	Obligatoire		Nom du contact d'intervention
16	Contact intervention : numéro Téléphone	CHAR(14)	Obligatoire		Téléphone du contact intervention
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	CHAR(10)	Facultatif		Code d'accès à l'immeuble du contact intervention
18	Contact intervention : complément d'adresse	CHAR(40)	Facultatif		Complément d'adresse du contact intervention, comprenant des informations sur l'emplacement du local
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	###	###	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indique si l'adresse du PCE est différente de l'adresse courrier pour l'utilisateur final
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	CHAR(40)	Condition (2)		Nom ou raison sociale du client final acheminement du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N' Recommandé à 38 caractères car ce champ sera tronqué à 38 lors de l'enregistrement dans Omega.
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	CHAR(38)	Condition (2)		Complément d'adresse du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	CHAR(5)	Condition (2)		Numéro de rue du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	CHAR(32)	Condition (2)		Rue du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	CHAR(32)	Condition (2)		Nom de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	CHAR(5)	Condition (2)		Code postal de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	CHAR(40)	Condition (2)		Pays du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	CHAR(80)	Condition (2)		Adresse e-mail du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Facultatif si champ 28 = 'O' Vide si champ 28='N'
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	CHAR(1)	Obligatoire	['N']	Indicateur signalant que le PCE est soumis à l'offre de marché. Il n'est pas possible de revenir en CHF à une offre historique.
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	NUMBER(5)	Obligatoire sous condition		Le code postal est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
51	Profil	CHAR(4)	Facultatif	P999	Le profil de consommation est ignoré pour un PCE 6M. Pour un PCE JJ/JM/MM, si la valeur de « profil » est non renseignée ou est différente de la liste des valeurs possibles qui se trouve en annexe alors le profil est renseigné avec la valeur du profil du contrat précédent.
52	CJAA	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	CJA (consommation journalière acheminement) de référence exprimée en kWh/j
53	CJAAM/Mois	DATE(6)	Condition (2)	AAAAMM	Mois pour lequel il y a eu une souscription mensuelle supplémentaire
54	CJAAM/Valeur	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	Valeur de la souscription mensuelle supplémentaire exprimée en kWh/j
55	CJAAJ/Jour1	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la première valeur de souscription journalière supplémentaire
56	CJAAJ/Valeur1	NUMBER (10)	Condition (2)	Entier positif	Valeur de la première CJA quotidienne supplémentaire exprimée en kWh/j
57	CJAAJ/Jour2	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la seconde valeur de souscription journalière supplémentaire
58	CJAAJ/Valeur2	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	Seconde valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
59	CJAAJ/Jour3	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la troisième valeur de souscription journalière supplémentaire
60	CJAAJ/Valeur3	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	Troisième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
61	CJAAJ/Jour4	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire
62	CJAAJ/Valeur4	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	Quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
63	CJAAJ/Jour5	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire
64	CJAAJ/Valeur5	NUMBER(10)	Condition (2)	Entier positif	Cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
65	Options de prestation : Index Client	NUMBER(7)	Condition (4)		Date de la relève (dépend de l'option de relève choisie) Si le type de relève est 12, alors l'index peut être rempli. Si le type de relève est 1 ou 3 alors l'index ne doit jamais être remplie.
66	Option de prestation : Date de l'index client	DATE(8)	Condition (4)	AAAAMMJJ	Date de la relève (dépend de l'option de relève choisie) Si le type de relève est 12, alors la date peut être remplie. Si le type de relève est 1 ou 3 alors la date ne doit jamais être remplie.
67	PCE : Client Final : TéléphonePortable	CHAR(14)	Facultatif		Téléphone portable du client
68	PCE : Client Final : TéléphoneFixe	CHAR(14)	Facultatif		Téléphone fixe du client final
69	PCE : Client Final : eMail	CHAR(80)	Facultatif		Adresse email du client final

### 2.3.2.1. Descriptions des conditions particulières à la CHF

#### Condition (1) : Renseigner une CAR pour une demande de CHF

- Si la CAR est renseignée, le tarif doit être renseigné ;
- Si le Tarif est renseigné, la CAR doit être renseignée ;
- Si la CAR et le tarif sont renseignés et cohérents ils écraseront les anciennes valeurs. S'ils ne sont pas renseignés les anciennes valeurs seront reprises ;
- La CAR doit être comprise dans la plage autorisée pour le tarif.

#### Condition (2)

Les contrôles sur les données de Consommation Journalière d'Acheminement (CJA) qui sont :

- sans objet pour un PCE 6M/1M ;
- sans objet pour un PCE JJ/JM/MM pour le tarif différent de "T4" et "TP" ;
- obligatoires pour PCE JJ/JM/MM si le tarif est "T4" ou "TP".

#### Condition (3)

L'index de la relève et la date de la relève dépendent de l'option de relève choisie :

- Soit la demande est faite avec transmission d'un index auto-relevé
- , il faut renseigner l'index et la date. Le CHF pourra dans ce cas être réalisé sur index de départ auto-relevé<sup>1</sup> ou sur index de départ calculé fiabilisé par auto-relevé<sup>2</sup>.
- Soit la demande est faite sans index transmis, il ne faut pas renseigner l'index ni la date. Le CHF sera dans ce cas réalisé sur index calculé.

#### Condition (4)

- Si la donnée « index client » a été saisie, la donnée « Date de l'index client » doit être saisie et inversement.

### 2.3.3. Demande de changement de tarif

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHT					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['CHT']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	NUMBER(2)	Obligatoire	['1', '2', '3', '12']	1 : Relève spéciale (PCE SAM) 2 : Index auto relevé 3 : Index calculé (PCE DISCO non télé-relevé) 12 : Télé-relevé (PCE télé-relevé)
9	Options de prestation : index	NUMBER(7)	Condition (2)		Index de la relève (dépend de l'option de relève choisie)
10	Options de prestation : date	DATE(8)	Condition (2)	AAAAMMJJ	Date de la relève (dépend de l'option de relève choisie).
11	Contrat de fourniture signé avec le client	###	###	###	###
12	Tarif	CHAR(2)	Obligatoire	['T1', 'T2', 'T3', 'T4', 'TP']	Identifiant du tarif d'acheminement.
13	CAR prévisionnelle	CHAR(9)	Obligatoire		CAR prévisionnelle de mise en service du PCE.
14	Fréquence de relève	CHAR(2)	Obligatoire	['JJ', 'JM', 'MM', '6M', '1M']	Identifiant de la fréquence de relève.
15	Contact intervention : nom	CHAR(40)	Obligatoire		Nom du contact d'intervention
16	Contact intervention : numéro Téléphone	CHAR(14)	Obligatoire		Téléphone du contact intervention
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	CHAR(10)	Facultatif		Code d'accès à l'immeuble du contact intervention
18	Contact intervention : complément d'adresse	CHAR(40)	Facultatif		Complément d'adresse du contact intervention, comprenant des informations sur l'emplacement du local
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	###	###	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHT					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : égal adresse PCE	###	###	###	###
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	CHAR(1)	Obligatoire	['A', 'N']	Indicateur signalant que le PCE est soumis à l'offre historique ou non. (Ne concerne que le fournisseur historique). Les fournisseurs tiers doivent remplir ce champ avec la valeur 'N'
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de CHT					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	NUMBER(5)	Obligatoire sous condition		Le code postal est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
51	Profil	CHAR(4)	Obligatoire sous condition	P999	Le profil de consommation est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
52	CJAA	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	CJA (consommation journalière acheminement) de référence exprimée en kWh/j
53	CJAAM/Mois	DATE(6)	Condition (1)	AAAAMM	Mois pour lequel il y a eu une souscription mensuelle supplémentaire
54	CJAAM/Valeur	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Valeur de la souscription mensuelle supplémentaire exprimée en kWh/j
55	CJAAJ/Jour1	DATE(8)	Condition (1)	AAAAMMJJ	Date de la première valeur de souscription journalière supplémentaire
56	CJAAJ/Valeur1	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Valeur de la première CJA quotidienne supplémentaire exprimée en kWh/j
57	CJAAJ/Jour2	DATE(8)	Condition (1)	AAAAMMJJ	Date de la seconde valeur de souscription journalière supplémentaire
58	CJAAJ/Valeur2	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Seconde valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
59	CJAAJ/Jour3	DATE(8)	Condition (1)	AAAAMMJJ	Date de la troisième valeur de souscription journalière supplémentaire
60	CJAAJ/Valeur3	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Troisième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
61	CJAAJ/Jour4	DATE(8)	Condition (1)	AAAAMMJJ	Date de la quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire
62	CJAAJ/Valeur4	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Quatrième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j
63	CJAAJ/Jour5	DATE(8)	Condition (1)	AAAAMMJJ	Date de la cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire
64	CJAAJ/Valeur5	NUMBER(10)	Condition (1)	Entier positif	Cinquième valeur de souscription journalière supplémentaire exprimée en kWh/j

### 2.3.3.1. Descriptions des conditions particulières à la CHT

#### Condition (1)

Les contrôles sur les données de Consommation Journalière d'Acheminement (CJA) qui sont :

- sans objet pour un PCE 6M/1M ;
- sans objet pour un PCE JJ/JM/MM pour le tarif différent de "T4" et "TP" ;
- obligatoires pour PCE JJ/JM/MM si le tarif est "T4" ou "TP".

#### Condition (2)

L'index de la relève et la date de relève dépendent de l'option de relève choisie :

- Si le type de relève est 2 alors l'index est obligatoire

- Si le type de relève est 3 ou 12 alors l'index ne doit pas être rempli.

### 2.3.4. Demande de modifications de caractéristiques de l'utilisateur final

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de MCUF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['MCUF']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD).
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	NUMBER(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	###	###	###	###
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	###	###	###	###
16	Contact intervention : numéro Téléphone	###	###	###	###
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	###	###	###	###
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	NUMBER(1)	Facultatif (1)	['1', '2', '3']	Civilité de l'utilisateur final du PCE.
21	PCE : Utilisateur Final : nom	CHAR(40)	Facultatif (1)		Nom de l'utilisateur final du PCE.
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	CHAR(40)	Facultatif (1)		Prénom de l'utilisateur final du PCE.
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	CHAR(40)	Facultatif		Raison sociale de l'utilisateur final du PCE.
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	CHAR(14)	Facultatif		Code SIRET de l'utilisateur final du PCE.
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de MCUF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	CHAR(40)	Facultatif		Nom ou raison sociale du client final acheminement du PCE saisi lors de la mise en service. Recommandé à 38 caractères car ce champ sera tronqué à 38 lors de l'enregistrement dans OMEGA.
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	CHAR(38)	Facultatif		Complément d'adresse du contact courrier de l'utilisateur final saisi lors de la mise en service.
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	CHAR(5)	Facultatif		Numéro de rue du contact courrier de l'utilisateur final saisi lors de la mise en service.
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	CHAR(32)	Facultatif		Rue du contact courrier de l'utilisateur final du PCE saisi lors de la mise en service.
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	CHAR(32)	Facultatif		Nom de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE saisi lors de la mise en service.
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	CHAR(5)	Facultatif		Code postal de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE saisi lors de la mise en service.
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	CHAR(40)	Facultatif		Pays du contact courrier de l'utilisateur final du PCE saisi lors de la mise en service.
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	CHAR(80)	Facultatif		Adresse e-mail du contact courrier de l'utilisateur final du PCE saisi lors de la mise en service.
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	CHAR(1)	Facultatif	['O', 'N']	Indicateur du statut « Mission d'Intérêt Général ».
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	NUMBER(5)	Obligatoire sous condition		Le code postal est sans objet pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de MCUF					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###
65	PCE : Utilisateur Final : TéléphonePortable	CHAR(14)	facultatif		Téléphone portable du client final
66	PCE : Utilisateur Final : TéléphoneFixe	CHAR(14)	facultatif		Téléphone fixe du client final
67	PCE : Utilisateur Final : eMail	CHAR(80)	facultatif		Adresse email du client final

NB : Seules les données renseignées par le fournisseur sont modifiées.

#### 2.3.4.1. Descriptions des conditions particulières à la MCUF

##### Facultatif (1)

Si les champs civilité « PCE : Utilisateur Final : civilité », nom « PCE : Utilisateur Final : nom » ou prénom « PCE : Utilisateur Final : prénom » du client sont renseignés, il n'est pas possible de renseigner les champs « PCE : Utilisateur Final : raison sociale », « PCE : Utilisateur Final : Code SIRET » ou « PCE : Utilisateur Final : Code NAF » et réciproquement.

### 2.3.5. Demande de coupure

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de COUP					
N°	Description	Champ	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['COUP']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur sur le portail.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant gaz du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	###	###	###	###
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	###	###	###	###
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	CHAR(40)	Obligatoire		Nom du contact intervention
16	Contact intervention : numéro Téléphone	CHAR(14)	Obligatoire		Téléphone du contact intervention
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	CHAR(10)	Facultatif		Code d'accès à l'immeuble du contact intervention
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	###	###	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de COUP					
N°	Description	Champ	Obligatoire	Valeur	Commentaires
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		
46	Code intervention	CHAR(2)	Obligatoire sous condition	['Z4','Z5']	Le code intervention est renseigné uniquement pour les PCE 6M avec les valeurs possibles suivantes : Coupure ferme : 'Z5' Coupure avec prise de règlement : 'Z4'
47	Intervention express	CHAR(1)	Facultatif	['O','N']	Caractère express associé à l'intervention de coupure Si 'O', la date demandée est la « date du jour + 5 jours ouvrés » Si 'N', la date demandée est la « date du jour + 10 jours ouvrés »
48	Montant dû	NUMBER(10,2)	Condition (1)(2)		Obligatoire si coupure avec prise de règlement Format : 99999999,99
49	Minimum à percevoir	NUMBER(10,2)	Condition (1)(2)		Obligatoire si coupure avec prise de règlement Format : 99999999,99
50	Code postal du PCE	NUMBER(5)	Obligatoire sous condition		Le code postal est ignoré pour un PCE 6M et obligatoire pour un PCE JJ/JM/MM.
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de COUP					
N°	Description	Champ	Obligatoire	Valeur	Commentaires
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###

### 2.3.5.1. Descriptions des conditions particulières à la COUP

#### Condition (1)

Les champs « Montant du » et « Minimum à percevoir » sont obligatoires si le code intervention est renseigné avec la valeur "Z4", sinon ils ne doivent pas être renseignés.

#### Condition (2)

Dans le cas où le séparateur de décimale est un point, celui-ci est remplacé par une virgule. Cette opération est effectuée avant l'exécution du contrôle MFP\_TYPE\_E.

Note : pour les champs 48 et 49, la saisie d'un nombre entier est également possible

### 2.3.6. Format du corps des fichiers d'offre de préchauffage « OPRE »

L'adresse et la date demandée doivent être la même à chaque ligne du fichier de demande d'offre de préchauffage. Ce fichier ne peut pas contenir plusieurs adresses ni plusieurs dates demandées différentes.

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de OPC					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['MES']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Offre PréChauffage	CHAR(3)	Obligatoire	['OPC']	Indicateur : Offre de Pré-Chauffage
3	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur.
4	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
5	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
6	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
7	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJ J	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
8	1ère plage horaire demandée	CHAR(3)	Facultatif	['JOU', 'DMA', 'FMA', 'MAT', 'DAP', 'FAP', 'APM', 'FJO', 'DSO', 'MJO', 'SOI', 'FSO']	1ère Plage horaire demandée pour le rendez-vous. Le code de la plage horaire doit être en majuscule.
9	Tarif	CHAR(2)	Obligatoire	['T1', 'T2', 'T3', 'T4']	Identifiant du tarif d'acheminement.
10	CAR prévisionnelle	CHAR(9)	Obligatoire		CAR prévisionnelle de mise en service du PCE.
11	Fréquence de relève	CHAR(2)	Obligatoire	['6M', 'JJ', 'JM', 'MM']	Identifiant de la fréquence de relève.
12	Contact intervention : nom	CHAR(40)	Obligatoire		Nom du contact d'intervention
13	Contact intervention : numéro Téléphone	CHAR(14)	Obligatoire		Téléphone du contact intervention
14	Contact intervention : code accès à l'immeuble	CHAR(10)	Facultatif		Code d'accès à l'immeuble du contact intervention
15	Contact intervention : complément d'adresse	CHAR(40)	Facultatif		Complément d'adresse du contact intervention, comprenant des informations sur l'emplacement du local
16	PCE : statut d'usage du local	CHAR(4)	Obligatoire	['RES', 'NRES']	Indicateur signalant que le PCE est utilisé à titre résidentiel ou non.
17	PCE : Utilisateur Final : civilité	NUMBER(1)	Condition (1)	['1', '2', '3']	Civilité de l'utilisateur final du PCE (cf. annexe).
18	PCE : Utilisateur Final : nom	CHAR(40)	Condition (1)		Nom de l'utilisateur final du PCE.
19	PCE : Utilisateur Final : prénom	CHAR(40)	Condition (1)		Prénom de l'utilisateur final du PCE.
20	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	CHAR(40)	Condition (1)		Raison sociale de l'utilisateur final du PCE.

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de OPC					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
21	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	CHAR(14)	Facultatif		Code SIRET de l'utilisateur final du PCE.
22	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
23	PCE : Client Final : civilité	NUMBER(1)	Condition (1)		Civilité du client final acheminement du PCE.
24	PCE : Client Final : Nom ou raison sociale	CHAR(40)	Condition (1)		Nom ou raison sociale
25	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indique si l'adresse du PCE est différente de l'adresse courrier pour l'utilisateur final
26	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	CHAR(40)	Condition (2)		Nom ou raison sociale du client final acheminement du PCE. Obligatoire si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N' Recommandé à 38 caractères car ce champ sera tronqué à 38 lors de l'enregistrement dans Omega.
27	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	CHAR(38)	Condition (2)		Complément d'adresse du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	CHAR(5)	Condition (2)		Numéro de rue du contact courrier de l'utilisateur final. Facultatif si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	CHAR(32)	Condition (2)		Rue du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	CHAR(32)	Condition (2)		Nom de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	CHAR(5)	Condition (2)		Code postal de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	CHAR(40)	Condition (2)		Pays du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Obligatoire si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	CHAR(80)	Condition (2)		Adresse e-mail du contact courrier de l'utilisateur final du PCE. Facultatif si champ 25 = 'O' Vide si champ 25='N'
34	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indicateur signalant que l'utilisateur final du PCE est assujetti à la TICGN.
35	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	CHAR(5)	Condition	000.00	Pourcentage de TICGN auquel l'utilisateur final est assujetti. Obligatoire si champ 34 = 'O' Vide si champ 34 = 'N'
36	PCE : Mission intérêt général	CHAR(1)	Obligatoire	['O', 'N']	Indicateur du statut « Mission d'Intérêt Général ».
37	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de OPC					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
38	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
39	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
40	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
41	PCE : Offre historique	CHAR(1)	Obligatoire	['A', 'N']	Indicateur signalant que le PCE est soumis à l'offre historique ou non. (Ne concerne que le fournisseur historique). Les fournisseurs tiers doivent remplir ce champ avec la valeur 'N'
42	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	CHAR(25)	Facultatif		

### 2.3.6.1. Descriptions des conditions particulières à la OPC

#### Condition (1)

Le nom « PCE : Utilisateur Final : nom » et le prénom « PCE : Utilisateur Final : prénom » du client sont obligatoires si l'indicateur d'usage du PCE révèle une occupation à titre résidentiel, c'est-à-dire si « PCE : statut d'usage du local » vaut **“RES”**.

Les champs « PCE : Utilisateur Final : raison sociale », « PCE : Client Final : civilité » et « PCE : Client Final : Nom ou raison sociale » sont obligatoires si l'indicateur d'usage du PCE révèle une occupation à titre non résidentiel, c'est-à-dire si « PCE : statut d'usage du local » vaut **“NRES”**.

#### Condition (2)

Les champs constituant le nom et l'adresse du contact courrier sont obligatoires si l'indicateur d'adresse relative « PCE : Utilisateur Final : contact courrier différent adresse PCE » est positionné à **“O”** :

- le nom du contact courrier, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom » ;
- le nom de la rue, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue » ;
- le code postal, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal » ;
- la commune, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune » ;
- le pays, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier pays».

Les champs suivants sont quant à eux facultatifs :

- le complément d'adresse du contact courrier, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément » ;
- le numéro dans la rue, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue » ;
- l'adresse e-mail, « PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse e-mail ».

Si l'indicateur est positionné à **“N”**, ces champs doivent être vides

### 2.3.7. Demande de relevé à date

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de RAD					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['RAD']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur sur le portail.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant gaz du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Première date demandée par l'utilisateur pour la réalisation de sa demande de prestation.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	###	###	###	###
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	###	###	###	###
16	Contact intervention : numéro Téléphone	###	###	###	###
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	###	###	###	###
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	###	###	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de RAD					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	###	###	###	###
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	###	###	###	###
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de RAD					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###

### 2.3.7.1. Descriptions des conditions particulières à la RAD

Aucun contrôle spécifique n'est effectué.

Les règles de gestion sont décrites dans le guide 'Guide d'implémentation du processus Relevé à date'.

### 2.3.8. Demande de changement de DPM

La première date demandée doit être au format JJ.

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de DPM					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	['DPM']	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur sur le portail.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant gaz du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	CHAR(2)	Obligatoire	JJ	Date de publication mensuelle demandée.
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	###	###	###	###
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	###	###	###	###
16	Contact intervention : numéro Téléphone	###	###	###	###
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	###	###	###	###
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	###	###	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de DPM					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	CHAR(20)	Facultatif		Numéro d'affaire interne de la demande propre au fournisseur qui a effectué la demande.
41	N° de tel du fournisseur	CHAR(14)	Facultatif		Numéro de téléphone du fournisseur qui a effectué la demande.
42	Groupe d'appartenance du demandeur	CHAR(30)	Facultatif		Groupe d'appartenance du demandeur chez le fournisseur.
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	###	###	###	###
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	###	###	###	###
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###

### 2.3.8.1. Descriptions des conditions particulières à la DPM

Aucun contrôle spécifique n'est effectué.

Les règles de gestion sont décrites dans le guide 'Guide d'implémentation du processus Changement de DPM'.

### 2.3.9. Demande de passage/reconduction au pas horaire (PPH/RPH)

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de PPH/RPH					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire		Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur sur le portail.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant gaz du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Date de début d'abonnement ou de reconduction demandée
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	CHAR(2)	Obligatoire	['T1', 'T2', 'T3', 'T4', 'TP']	Identifiant du tarif d'acheminement.
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	###	###	###	###
16	Contact intervention : numéro Téléphone	###	###	###	###
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	###	###	###	###
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	CHAR(25)	Obligatoire	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse– Structure Fonctionnelle : demande de PPH/RPH					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	###	###	###	###
41	N° de tel du fournisseur	###	###	###	###
42	Groupe d'appartenance du demandeur	###	###	###	###
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif		Commentaire du demandeur, effectué lors de la saisie de la demande.
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	###	###	###	###
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	CHAR(5)	Facultatif		Code postal de la commune du contact courrier de l'utilisateur final du PCE.
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###
65	Période	NUMBER(2)	Obligatoire	['3', '6', '12']	Période d'abonnement : 3, 6 ou 12 mois.

### 2.3.9.1. Descriptions des conditions particulières à la PPH/RPH

Aucun contrôle spécifique n'est effectué.

Les règles de gestion sont décrites dans le guide 'Guide d'implémentation du processus PPH'.

## 2.3.10. Demande de Transmission Journalière des Données de Consommation (TJDC)

Les enregistrements fonctionnels porteurs d'une demande TJDC ont la structure définie dans le tableau ci-dessous.

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de TJDC					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
1	Type de demande	CHAR(5)	Obligatoire	'TJDC'	Type de la demande formulée par le fournisseur qui en est à l'origine.
2	Login	CHAR(50)	Obligatoire		Identifiant de connexion du demandeur sur le portail.
3	Identifiant Fournisseur	CHAR(10)	Obligatoire		Identifiant gaz du fournisseur auquel est rattaché le demandeur.
4	CAD	CHAR(10)	Obligatoire		Numéro du CDG-F (ex CAD) auquel va être rattaché le PCE lors de la mise en service.
5	Numéro du PCE	CHAR(14)	Obligatoire		Numéro du PCE sur lequel porte la demande.
6	1ère date demandée	DATE(8)	Obligatoire	AAAAMMJJ	Date de début d'abonnement
7	1ère plage horaire demandée	###	###	###	###
8	Options de prestation : type relève	###	###	###	###
9	Options de prestation : index	###	###	###	###
10	Options de prestation : date	###	###	###	###
11	Attestation de CHF reçu du client	###	###	###	###
12	Tarif	CHAR(2)	Obligatoire Facultatif		
13	CAR prévisionnelle	###	###	###	###
14	Fréquence de relève	###	###	###	###
15	Contact intervention : nom	###	###	###	###
16	Contact intervention : numéro Téléphone	###	###	###	###
17	Contact intervention : code accès à l'immeuble	###	###	###	###
18	Contact intervention : complément d'adresse	###	###	###	###
19	PCE : statut d'usage du local	###	###	###	###
20	PCE : Utilisateur Final : civilité	###	###	###	###
21	PCE : Utilisateur Final : nom	CHAR(40)	Obligatoire	###	###
22	PCE : Utilisateur Final : prénom	###	###	###	###
23	PCE : Utilisateur Final : raison sociale	###	###	###	###
24	PCE : Utilisateur Final : Code SIRET	###	###	###	###
25	PCE : Utilisateur Final : Code NAF	###	###	###	###
26	PCE : Client Final : civilité	###	###	###	###
27	PCE : Client Final : champs libre	###	###	###	###
28	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : différent adresse PCE	###	###	###	###
29	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : nom	###	###	###	###
30	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : complément	###	###	###	###
31	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : numéro de rue	###	###	###	###

Fichier des demandes en masse – Structure Fonctionnelle : demande de TJDC					
N°	Description	Format	Obligatoire	Valeur	Commentaires
32	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : rue	###	###	###	###
33	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : commune	###	###	###	###
34	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : code postal	###	###	###	###
35	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : pays	###	###	###	###
36	PCE : Utilisateur Final : contact courrier : adresse email	###	###	###	###
37	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN	###	###	###	###
38	PCE : Utilisateur final : Assujetti TICGN pourcentage	###	###	###	###
39	PCE : Mission intérêt général	###	###	###	###
40	Référence de la demande pour le fournisseur	###	###	###	###
41	N° de tel du fournisseur	###	###	###	###
42	Groupe d'appartenance du demandeur	###	###	###	###
43	Commentaire	CHAR(250)	Facultatif	###	###
44	PCE : Offre historique	###	###	###	###
45	PCE : Commentaire fournisseur (=traceur)	###	###	###	###
46	Code intervention	###	###	###	###
47	Intervention express	###	###	###	###
48	Montant dû	###	###	###	###
49	Minimum à percevoir	###	###	###	###
50	Code postal du PCE	CHAR(5)	Facultatif		Code postal enregistré pour ce PCE
51	Profil	###	###	###	###
52	CJAA	###	###	###	###
53	CJAAM/Mois	###	###	###	###
54	CJAAM/Valeur	###	###	###	###
55	CJAAJ/Jour1	###	###	###	###
56	CJAAJ/Valeur1	###	###	###	###
57	CJAAJ/Jour2	###	###	###	###
58	CJAAJ/Valeur2	###	###	###	###
59	CJAAJ/Jour3	###	###	###	###
60	CJAAJ/Valeur3	###	###	###	###
61	CJAAJ/Jour4	###	###	###	###
62	CJAAJ/Valeur4	###	###	###	###
63	CJAAJ/Jour5	###	###	###	###
64	CJAAJ/Valeur5	###	###	###	###
65	Période	###	###	###	###
66	Autorisation expresse	CHAR(3)	Obligatoire		'OUI', 'NON'

### 2.3.10.1. Descriptions des conditions particulières à la TJDC

Aucun contrôle spécifique n'est effectué.

Les règles de gestion sont décrites dans le guide 'Guide d'implémentation du processus TJDC'.

## 3. Règles de gestion pour la constitution des fichiers

### 3.1. Contrôle général sur le fichier

Les fichiers de demandes en masse attendus par OMEGA sont des fichiers CSV avec le point-virgule “;” comme séparateur. Il est impératif de ne pas utiliser le caractère point-virgule “;” en tant que valeur dans le fichier de demandes en masse.

Pour que le fichier soit validé, il faut qu’il respecte les règles décrites plus bas.

Dans un premier temps, OMEGA va vérifier le fichier de manière générale.

Le fichier typé “DMAS” peut contenir des demandes de mise en service, de changement de fournisseur, de changement de tarif, de modification de caractéristiques d’utilisateur final et de demande de coupure pour impayé. Alors que le fichier typé “OPRE” ne peut contenir que des demandes de mise en service d’offre de préchauffage.

#### 3.1.1. Contrôle du nom de fichier

<b>N°1</b>	Respecter les règles de nommage des fichiers de demande en masse.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_001
<b>Message d’erreur</b>	« Le nom du fichier reçu par FTPS n’est pas celui attendu, vérifiez la nomenclature ».

<b>N°2</b>	Respecter le code fournisseur préalablement fourni
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_002
<b>Message d’erreur</b>	« Le code fournisseur extrait de la syntaxe du fichier n’est pas reconnu par le serveur d’Echanges »

<b>N° 3</b>	Le fichier doit être compressé au format ZIP
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_004
<b>Message d’erreur</b>	« Le fichier reçu par FTP n’est pas compressé au format ZIP ».

<b>N° 4</b>	Le fichier compressé doit contenir un fichier au format CSV
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_005
<b>Message d’erreur</b>	« Le fichier n’a pas l’extension ‘csv’ »

<b>N° 5</b>	Le CAD pour lequel les demandes sont créées doit appartenir au fournisseur.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_007
<b>Message d’erreur</b>	« L’identifiant CAD n’est pas associé au fournisseur. »

#### 3.1.2. Quota par fournisseur

<b>N° 6</b>	Il est impossible d’effectuer des demandes en masse pour un fournisseur ayant dépassé son quota journalier
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_008
<b>Message d’erreur</b>	« Vous disposez d’un quota quotidien de demandes en masses, l’intégration de votre fichier de demandes en masse provoquerait le dépassement de votre quota. »

<b>N° 7</b>	Le canal portail accepte des fichiers de <i>NB_SEUIL</i> demandes maximum
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_009
<b>Message d’erreur</b>	« Un fichier transmis par le Portail peut contenir au maximum <i>NB_SEUIL</i> demandes. Veuillez déposer votre fichier via le canal FTP, ou le découper en fichiers de <i>NB_SEUIL</i> demandes maximum afin de les déposer sur le Portail ».

### 3.1.3. Contrôle sur les entêtes et pieds de fichier déposé par FTP

<b>N° 8</b>	Un fichier de demande en masse déposé par FTP doit être composé d'un entête et d'un pied.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_010
<b>Message d'erreur</b>	« Contrôle d'intégrité : le premier enregistrement n'est pas un en-tête ou le dernier enregistrement n'est pas un pied. ».
<b>N° 9</b>	Si le fichier des demandes en masse contient plusieurs entête ou pied de fichier
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_011
<b>Message d'erreur</b>	« Contrôle d'intégrité : en-tête ou pied en surnombre »
<b>N° 10</b>	Le type des données des entêtes et pieds de fichier déposés par FTP doivent respecter les normes de nommage.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_013
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de données spécifié n'est pas celui attendu »
<b>N° 11</b>	Le nombre d'enregistrements en fin de fichier doit correspondre au nombre d'enregistrements dans le fichier.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_012
<b>Message d'erreur</b>	« Contrôle d'intégrité : - Nombre d'enregistrements DMD incorrect ([nombre_pied] et devrait être [nombre_demandes])».
<b>N° 12</b>	Le nom du fichier dans l'entête de fichier doit être cohérent avec le nom du fichier.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_015
<b>Message d'erreur</b>	« Le nom du fichier dans la ligne d'en-tête est incohérente ».
<b>N° 13</b>	La longueur des données des entêtes et pied de fichier déposés par FTP doivent respecter la longueur donnée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_014
<b>Message d'erreur</b>	« La longueur de la donnée spécifiée dépasse la longueur attendue ».
<b>N° 14</b>	Le code GRD doit être « GDFD »
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_016
<b>Message d'erreur</b>	« La ligne d'en-tête est incohérente »
<b>N° 15</b>	Le CAD dans la ligne d'entête doit appartenir au fournisseur
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_017
<b>Message d'erreur</b>	« Le CAD spécifié n'appartient pas au fournisseur »
<b>N° 16</b>	Le code flux doit être cohérent entre l'entête et le nom du fichier.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_018
<b>Message d'erreur</b>	« Code flux différent entre en-tête et nom de fichier »

### 3.1.4. Fichier de compte rendu du contrôle général du fichier

Lors de ce premier contrôle sur le fichier, un compte rendu sera renvoyé uniquement si le fichier contient des erreurs. Dans ce cas le fichier n'est pas traité et il faut donc le soumettre à nouveau en corrigeant le ou les erreurs.

Le fichier de compte rendu sera déposé dans un répertoire nommé « CR » (Compte rendu) (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/CR cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication »). Le fichier est mis à disposition pendant une durée de 7 jours.

Le fichier de compte rendu est au format CSV et contient les informations suivantes : le nom du fichier, le code erreur, le motif associé à cette erreur.

Le nom du fichier sera de la forme : « CRKO\_nomdufichierdéposéparFTP.zip »

Le fichier de compte rendu KO du contrôle général du fichier n'a pas d'entête, ni de pied de fichier.

Le corps du fichier contient :

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Commentaires
1	Nom du fichier sans l'extension	AN	X(60)		Nom du fichier sans l'extension du fichier.
2	Code erreur	AN	X(20)		Code erreur sur le nom du fichier, le quota fournisseur et l'entête et le pied de fichier (cf. chapitre 3.1.1 / 3.1.2 / 3.1.3).
3	Libellé erreur	AN	X(250)		Libellé de l'erreur

Dans le cas où tous les contrôles passent, le fichier est alors contrôlé sur les enregistrements du fichier. Les tests effectués sur les enregistrements sont décrits dans le chapitre suivant.

## 3.2. Contrôle sur les enregistrements du fichier

### 3.2.1. Cas de rejets des enregistrements

#### 3.2.1.1. Fichiers OPRE et DMAS :

<b>N° 17</b>	Contrôle du type des enregistrements
<b>Code erreur</b>	MFP_TYPE_E
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de données du champ spécifié n'est pas celui attendu »

<b>N° 18</b>	Contrôle sur la longueur des enregistrements
<b>Code erreur</b>	MFP_CLT_LONGUEUR_E
<b>Message d'erreur</b>	« La longueur de la donnée spécifiée dans le champ dépasse la longueur attendue »

<b>N° 19</b>	Contrôle du caractère obligatoire des enregistrements
<b>Code erreur</b>	MFP_CLT_ABSENT_E
<b>Message d'erreur</b>	« Le champ qui est obligatoire doit être renseigné »

<b>N° 20</b>	Pour les demandes de Mise en Service, l'indicateur d'usage du PCE doit être renseigné, et de valeur possible ['RES', 'NRES'] (Résidentiel ou Non résidentiel).
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_030
<b>Message d'erreur</b>	« L'indicateur d'usage du PCE n'est pas renseigné, ou de valeur différente de ['RES', 'NRES'] »

<b>N° 21</b>	À l'exception des demandes de CHF, de CHT de MCUF, RAD, DPM et de COUP, l'indicateur d'adresse relative du PCE doit être renseigné, et de valeur possible ['O', 'N'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_031
<b>Message d'erreur</b>	« L'indicateur d'adresse relative du PCE n'est pas renseigné, ou est différent de ['O', 'N'] »

<b>N° 22</b>	Pour une demande de type MES, le champ PCE : Assujetti TICGN doit être renseigné, et de valeur possible ['O', 'N'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_040
<b>Message d'erreur</b>	« Le champ PCE : Assujetti TICGN n'est pas renseigné, ou est différent de ['O', 'N'] »

### 3.2.1.2. Fichier OPRE :

<b>N° 23</b>	Un fichier de demande d'offre de préchauffage doit contenir « OPC » dans le deuxième champ du fichier « OPRE »
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_025
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de la demande n'est pas conforme avec le type de fichier de demandes en masse »

<b>N° 24</b>	Les demandes d'offre de préchauffage peuvent être faites sur des PCE de fréquence 6M, MM, JM ou JJ.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_029
<b>Message d'erreur</b>	« Le numéro du PCE n'est pas renseigné, ou de taille supérieure à 14 chiffres »

<b>N° 25</b>	La CAR prévisionnelle doit être renseignée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_042
<b>Message d'erreur</b>	« La CAR prévisionnelle n'est pas renseignée »

<b>N° 26</b>	Un fichier de demandes en masse d'offre de préchauffage ne peut contenir que des demandes de mise en service de préchauffage.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_024
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de la demande n'est pas conforme avec le fichier de demandes en masse »

<b>N° 43</b>	Un fichier de demandes en masse d'offre de préchauffage doit contenir la même adresse et la même date demandée à chaque ligne.
<b>Code erreur</b>	Pas de code erreur
<b>Message d'erreur</b>	Pas de message d'erreur

### 3.2.1.3. Fichier DMAS :

<b>N° 27</b>	Une liste de types de demandes en masse est prédéfinie. Aucune autre demande ne peut être traitée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_023
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de la demande n'est pas renseigné, ou est différent de ['MES', 'CHT', 'CHF', 'MCFU', 'COUP', 'RAD', 'DPM'] »

<b>N° 28</b>	Une demande de Changement de fournisseur et de MES ne peuvent avoir lieu que si le client a reçu un contrat de fourniture signé.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_026
<b>Message d'erreur</b>	« Le champ ATTESTATION_CHF qui vaut « N » n'est pas une valeur attendue.»

<b>N° 29</b>	Le fichier DMAS concernent les PCE de fréquence 6M et 1M avec 14 chiffres et les PCE de fréquence JJ/JM/MM avec 8 caractères (préfixe 'GI' suivi de 6 chiffres).
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_027
<b>Message d'erreur</b>	« Le numéro du PCE n'est pas renseigné ou est incorrect »

<b>N° 30</b>	La validité du numéro d'identifiant du PCE de fréquence 6M ou 1M est contrôlée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_028
<b>Message d'erreur</b>	« Le numéro du PCE ne correspond pas à un PCE de fréquence 6M ou 1M »

<b>N° 31</b>	L'indicateur de soumission à l'offre historique du PCE doit être renseigné (sauf pour les demandes MCFU et COUP), et doit avoir pour valeur ['A', 'N'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_032

<b>Message d'erreur</b>	« L'indicateur de soumission à l'offre historique du PCE n'est pas renseigné, ou est différent de ['A', 'N'] »
<b>N° 32</b>	Les options de prestations ne concernent que les demandes MES, CHF et CHT. Le choix de l'index auto relevé (pour le CHF : « Index calculé avec transmission d'index ») implique que les champs « index » et « date » soient renseignés.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_033
<b>Message d'erreur</b>	« La demande n'est pas traitée car il manque l'index auto relevé ou la dernière date de relève. »
<b>N° 43</b>	L'option de prestation « Type de relève » choisie ne respecte pas la condition pour le renseignement des index et des dates de l'option de prestation.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_050
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de relève de l'option de prestation ne respecte pas la condition des champs index et date. »
<b>N° 33</b>	Le type de relève d'une demande de mise en service, en tant qu'option de prestation, doit être renseigné, et doit avoir pour valeur ['1', '2', '4', '9', '12']
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_034
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de prestation n'est pas renseigné pour la demande de mise en service, ou est différent de ['1', '2', '4', '9', '12'] ».
<b>N° 34</b>	Le type de relève d'une demande de changement de fournisseur, en tant qu'option de prestation, doit être renseigné, et doit avoir pour valeur ['1', '3', '12'] qui correspond à l'index calculé.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_035
<b>Message d'erreur</b>	« Le type de prestation n'est pas renseigné pour la demande de changement de fournisseur, ou est différent de ['1', '3', '12'] ».
<b>N° 35</b>	Pour une demande de CHT, le type d'option de prestation doit avoir pour valeur ['1', '2', '3'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_036
<b>Message d'erreur</b>	« La demande n'est pas traitée car la sélection de l'option de prestation est incohérente. »
<b>N° 36</b>	La fréquence de relève doit être renseignée, et de valeur possible ['6M', 1M] (sauf pour les demandes MCF dont les valeurs possibles sont ['6M', 1M, 'MM', 'JM' et 'JJ'] et sauf pour les demandes COUP).
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_037
<b>Message d'erreur</b>	« La fréquence de relève n'est pas renseignée, ou est différente de ['6M', 1M 'MM', 'JM' et 'JJ'] »
<b>N° 37</b>	Le tarif doit être renseigné, et de valeur possible ['T1', 'T2', 'T4', 'TP'] (sauf pour les demandes MCF, COUP et RAD et DPM).
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_038
<b>Message d'erreur</b>	« Le tarif n'est pas renseigné, ou est différent de ['T1', 'T2', 'T4', 'TP'] ».
<b>N° 38</b>	Une demande de changement de tarif ne peut jamais être au tarif TF de code tarif valant ['TF'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_039
<b>Message d'erreur</b>	« Le tarif demandé est incohérent avec le type de la demande. Veuillez saisir votre demande sur le portail ».
<b>N° 39</b>	Le champ PCE : Assujetti TICGN pourcentage doit être renseigné si le PCE est assujetti TICGN.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_041
<b>Message d'erreur</b>	« La demande n'est pas traitée car le pourcentage TICGN doit être renseigné si le PCE est assujetti TICGN. »

<b>N° 40</b>	Si la CAR est renseignée, elle doit être de valeur positive.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_043
<b>Message d'erreur</b>	« La CAR prévisionnelle est négative »

#### Pour les demandes de CHT et de MES, la CAR est obligatoire

<b>N° 41</b>	Si la CAR prévisionnelle est renseignée, elle doit avoir une valeur inférieure à 100GWh
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_044
<b>Message d'erreur</b>	« La CAR prévisionnelle est supérieure à 100 GWh »

<b>N° 42</b>	Si le CAD renseigné sur l'enregistrement ne correspond pas à celui porté par le nom du fichier, alors l'enregistrement est rejeté.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_045
<b>Message d'erreur</b>	« Le CAD ne correspond pas à celui porté par le nom du fichier »

#### Pour les demandes de coupure

<b>N° 44</b>	Le « code intervention » doit être renseigné et de valeur possible ['Z4', 'Z5'].
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_047
<b>Message d'erreur</b>	« Le code intervention n'est pas renseigné ou est différent de ['Z4', 'Z5']. »

<b>N° 45</b>	Pour les demandes de coupures avec prise de règlement (« code intervention » vaut 'Z4'), le champ « montant du » doit être renseigné.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_048
<b>Message d'erreur</b>	« Le champ « montant du » est obligatoire pour les demandes de coupure avec prise de règlement. ».

<b>N° 46</b>	Pour les demandes de coupures avec prise de règlement (« code intervention » vaut 'Z4'), le champ « minimum à percevoir » doit être renseigné.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_049
<b>Message d'erreur</b>	« Le champ « minimum à percevoir » est obligatoire pour les demandes de coupure avec prise de règlement. ».

<b>N° 59</b>	La demande est rejetée si le code intervention est renseigné alors qu'elle porte sur un PCE JJ/JM/MM. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 46.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_066
<b>Message d'erreur</b>	« Le code intervention ne doit pas être renseigné pour une demande portant sur un PCE SAM »

#### Pour les demandes de modification de caractéristiques de l'utilisateur final

<b>N° 47</b>	Si les champs « PCE : Utilisateur Final : civilité », « PCE : Utilisateur Final : nom » ou « PCE : Utilisateur Final : prénom » du client sont renseignés, il n'est pas possible de renseigner les champs « PCE : Utilisateur Final : raison sociale », « PCE : Utilisateur Final : Code SIRET » et réciproquement.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_051
<b>Message d'erreur</b>	« Il n'est pas possible de modifier des champs concernant les utilisateurs résidentiel et non résidentiel ».

#### Pour les demandes de changement de fournisseur :

<b>N° 48</b>	Pour une demande de changement de fournisseur, si le tarif est saisi et pas la CAR, la demande est rejetée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_053
<b>Message d'erreur</b>	« La demande de changement de fournisseur n'est pas traitée, la CAR doit être saisie si le tarif l'est. ».

<b>N° 49</b>	Pour une demande de changement de fournisseur, si la CAR est saisie et pas le tarif, la demande est rejetée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_054
<b>Message d'erreur</b>	« La demande de changement de fournisseur n'est pas traitée, le tarif doit être saisi si la CAR l'est. ».

#### Contrôle du choix de prestation selon le type de PCE

<b>N° 50</b>	Les demandes pour un PCE JJ/JM/MM pour lesquelles l'option de prestation n'est pas « Relève spéciale » ('1') sont rejetées. Le numéro de champ concerné est le 8.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_055
<b>Message d'erreur</b>	« La demande n'est pas traitée car l'option de prestation choisie n'est pas autorisée »

<b>N° 51</b>	Les demandes pour un PCE à fréquence 6M ou 1M pour lesquelles l'option de prestation est « Relève spéciale » ('1') sont rejetées. Le numéro de champ concerné est le 8.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_056
<b>Message d'erreur</b>	« La demande n'est pas traitée car l'option de prestation choisie n'est pas autorisée »

#### Contrôles de la CJA pour les demandes de MES, CHF et CHT

<b>N° 52</b>	La demande est rejetée si elle concerne un PCE 6M ou 1M et qu'une des informations de CJA est renseignée. Le numéro de champ associé à cette erreur est un numéro compris entre 52 et 64.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_057
<b>Message d'erreur</b>	« Il n'est pas possible de modifier les CJA pour des PCE à fréquence 6M ou 1M »

<b>N° 53</b>	La demande est rejetée si elle concerne un PCE JJ/JM/MM avec un tarif différent de « T4 » ou « TP » et qu'une des informations de CJA est renseignée. Le numéro de champ associé à cette erreur est un numéro compris entre 52 et 64.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_058
<b>Message d'erreur</b>	« Aucune information relative à une CJA ne peut être acceptée sur les PCE JJ/JM/MM ayant un tarif T1, T2 ou T3 »

#### Pour les demandes sur PCE JJ/JM/MM et dont le tarif est "T4" ou "TP"

<b>N° 54</b>	La demande est rejetée, si la CJA de référence n'est pas renseignée. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 52.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_059
<b>Message d'erreur</b>	« La CJA de référence doit être renseignée pour le tarif demandé »

<b>N° 55</b>	La valeur de la CJAAJ est obligatoire si la date de la CJAAJ est renseignée et inversement. Pour chaque CJAAJ (date ou valeur renseignée), si la date est renseignée et la valeur n'est pas renseignée ou inversement, la demande est rejetée. Le numéro de champ associé à cette erreur est un numéro compris entre 55 et 64.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_060
<b>Message d'erreur</b>	« Les dates et valeurs de CJAJ doivent être renseignées toutes les deux pour que la modification soit acceptée. »

<b>N° 56</b>	La valeur de la CJAAM est obligatoire si la date de la CJAAM est renseignée et inversement. Si la date est renseignée et la valeur n'est pas renseignée ou inversement, la demande est rejetée. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 53
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_061
<b>Message d'erreur</b>	« Les dates et valeurs de CJAM doivent être renseignées toutes les deux pour que la modification soit acceptée. »

## Contrôles du profil de consommation pour les demandes de MES, CHF et CHT

Le profil de consommation est ignoré pour les demandes sur des PCE 6M et 1M et obligatoire pour les demandes sur des PCE JJ/JM/MM.

<b>N° 57</b>	La demande est rejetée si le profil n'est pas renseigné alors qu'elle porte sur un PCE JJ/JM/MM. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 51.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_063
<b>Message d'erreur</b>	« Le profil doit être renseigné pour une demande portant sur un PCE SAM »

Quand il est renseigné, le profil doit appartenir au référentiel des profils (cf. annexe).

<b>N° 58</b>	Le profil est renseigné mais n'appartient pas au référentiel des profils de consommation, la demande est rejetée.
<b>Code erreur</b>	FE_DMASS_PROFIL
<b>Message d'erreur</b>	« Le profil de consommation n'est pas connu d'OMEGA »

<b>N° 69</b>	Lors de la saisie d'une demande, si la valeur de fréquence demandée ne fait pas partie de la liste de fréquences autorisée, la demande est créée en CAN.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_076
<b>Message d'erreur</b>	« Fréquence saisie ne fait pas partie des fréquences autorisées »

<b>N° 70</b>	Lors de la saisie d'une demande, si le code profil demandé ne fait pas partie de la liste des codes profils autorisés pour la fréquence souhaitée, la demande est créée en CAN avec le <b>message d'erreur 1</b> . Lors de la saisie d'une demande, si une CAR<=20% à la CAR en vigueur (retour du est saisie, alors la demande est créée en CAN avec le <b>message d'erreur 2</b>
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_077
<b>Message d'erreur 1</b>	Profil non autorisé pour cette fréquence
<b>Message d'erreur 2</b>	« La demande doit être déposée sur le Portail avec un justificatif de la variation de CAR et/ou profil par rapport à la situation actuelle » »

<b>N° 71</b>	Lors de la saisie d'une demande, si le code tarif demandé ne fait pas partie de la liste des codes de tarif autorisés pour la fréquence souhaitée, la demande est créée en CAN.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_078
<b>Message d'erreur</b>	« Fréquence de relève non proposée pour ce tarif »

<b>N° 72</b>	Si la CAR correspond à la CAR maximum d'avertissement correspondant au tarif saisi, alors la demande est créée en CAN avec le <b>message d'erreur 1</b> . Si la CAR saisie correspond à la CAR maximum bloquante, alors la demande est créée en CAN avec le <b>message d'erreur 2</b> .
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_079
<b>Message d'erreur 1</b>	« Masse - Avertissement : le tarif sélectionné n'est pas optimum par rapport à la CAR en vigueur ».
<b>Message d'erreur 2</b>	« La demande de "DMD" sur le PCE "numéro de PCE" n'est pas traitée : la CAR "Désignation de la CAR" pour un tarif "Désignation du tarif" doit être confirmée. Veuillez saisir votre demande sur le portail ».

## Contrôles du Code Postal associé au PCE

Le code postal est ignoré pour les demandes sur des PCE 6M et 1M et obligatoire pour les demandes sur des PCE JJ/JM/MM.

<b>N° 59</b>	La demande est rejetée si le code postal du PCE n'est pas renseigné alors que la demande porte sur un PCE JJ/JM/MM. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 50.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_065
<b>Message d'erreur</b>	« Le code postal du PCE doit être renseigné pour une demande portant sur un PCE SAM »

### Contrôles des champs Montant dû et minimum à percevoir

N° 60	Si le « montant dû » est renseigné, il doit être compris dans la plage de valeur [0-100.000.000]. Les demandes de coupures pour lesquelles le montant dû n'est pas strictement inférieur à 100.000.000 sont rejetées. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 48.
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_069
Message d'erreur	« Le montant dû doit être positif et strictement inférieur à 100000000. »

N° 61	Si le « montant minimum à percevoir » est renseigné, il doit être compris dans la plage de valeur [0-100.000.000]. Les demandes de coupure pour lesquelles le montant minimum à percevoir n'est pas strictement inférieur à 100.000.000 sont rejetées. Le numéro de champ associé à cette erreur est le numéro 49.
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_070
Message d'erreur	« Le montant minimum à percevoir doit être positif et strictement inférieur à 100000000. »

### Contrôles liés à l'option de prestation Télé-relevé pour les demandes de MES et CHF

N° 62	Si l'option de prestation choisie est (12)'Télé-relevé' : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le PCE est télé-relevé (6M et 1M) et non coupé, le cas est passant et OMEGA passe au contrôle suivant.</li> <li>• Si le PCE est DISCO non télé-relevé (6M, MM, JJ/JM), les demandes sont rejetées avec le <b>Message d'erreur 1</b>. La demande sera créée en CAN</li> <li>• Si le PCE est télé-relevé (6M et 1M) et coupé, la demande est créée avec intervention avec le motif <b>Message d'erreur 2</b>. La demande sera donc créée en CAN car c'est une demande avec intervention via DMASS.</li> </ul> <p>Si une option de prestation autre que (12) 'Télé-relevé' a été saisie et que le PCE est télé-relevé non coupé, la demande est créée avec l'option de prestation 12 avec le motif <b>Message d'erreur 3</b>.</p>
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_072
Message d'erreur 1	« L'option de prestation choisie n'est pas disponible pour ce PCE »
Message d'erreur 2	« Le PCE est coupé. La demande a été créée avec intervention. »
Message d'erreur 3	« La demande a été créée avec une option de prestation « télé-relevé »

### Contrôles sur les données Index client et Date de l'index client pour les demandes de MES et CHF

N° 63	Si la donnée « index client » a été saisie et la donnée « Date de l'index client » n'a pas été saisie ou si la donnée « index client » a été saisie et que la donnée « Date de l'index client » n'a pas été saisie, les demandes sont rejetées.
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_073
Message d'erreur	« La donnée « index client » ou « date de l'index client » est manquante.»

N° 64	Si la donnée « index client » a été saisie alors que la date de dernière télé-relevé date de moins de 5 jours, les demandes sont créées avec le motif ci-dessous.
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_074
Message d'erreur	« Un index télé-relevé de moins de 5 jours est disponible. L'index saisi n'est pas pris en compte »

### Contrôle sur les données d'une demande CHT saisie pour les PCE télé-relevés

N° 65	Si l'option de prestation choisie est (12) 'Télé-relevé' et si le PCE est DISCO non télé-relevé (6M), les demandes sont rejetées avec le motif ci-dessous.
Code erreur	RG_FE_FOU_A2_075
Message d'erreur	« L'option de prestation choisie n'est pas disponible pour ce PCE, merci de la modifier.»

<b>N° 66</b>	Si le PCE est télé-relevé (6M, 1M) et que le tarif est T3 ou T4, la demande est créée avec intervention avec le motif ci-dessous.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_075
<b>Message d'erreur</b>	« Le Tarif n'est pas compatible. La demande a été créée avec intervention »

<b>N° 67</b>	Si une option de prestation autre que (12) 'Télé-relevé' a été saisie et que le PCE est télé-relevé (6M, 1M) et que le tarif est T1 ou T2, la demande est créée avec l'option de prestation 12 avec le motif ci-dessous.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_075
<b>Message d'erreur</b>	« La demande a été créée avec une option de prestation « télé-relevé » »

#### Contrôle sur l'option de prestation choisie lors d'une demande de MES sur un PCE en refus télé-relevé

<b>N° 68</b>	La demande est rejetée si elle concerne un PCE 6M non télé-relevé, qu'un refus de télé-relevé existe sur le PCE et qu'une option de prestation autre que « Relève spéciale » a été sélectionnée
<b>Code erreur</b>	A définir ultérieurement
<b>Message d'erreur</b>	« La seule option de prestation autorisée est « Relève spéciale » »

#### Pour les demandes de PPH / RPH

<b>N°</b>	Trois périodes d'abonnement sont proposées pour la prestation de passage au pas horaire : 3, 6 ou 12 mois. Si la valeur renseignée pour le champ « Période » est différente de ces valeurs, la demande de souscription ou de reconduction est rejetée.
<b>Code erreur</b>	RG_FE_FOU_A2_082
<b>Message d'erreur</b>	La demande n'est pas traitée car la période d'abonnement choisie n'est pas autorisée

#### Contrôle générique des enregistrements :

<b>Code erreur générique</b>	<b>Libellé erreur générique</b>
E_IDPDL	Le champ doit être un numérique.
E_PCE_IDPDL	L'identifiant n'est pas renseigné
MFP_CLT_DATE_12	Le champ n'est pas renseigné OU n'est pas une date OU ne respecte pas le format date AAAAMMJJHH24MI.
MFP_CLT_DATE_8	Le n'est pas renseigné OU n'est pas une date OU ne respecte pas le format date AAAAMMJJ.
MFP_CLT_NUMBER_N_E	Le champ n'est pas renseigné OU n'est pas un nombre OU n'est pas un nombre ENTIER.
MFP_CLT_NUMBER_S_E	Le champ n'est pas renseigné OU n'est pas un nombre signé.
MFP_CLT_ENU_E	La donnée renseignée pour le champ ne fait pas partie des valeurs autorisées

### 3.2.2. Fichier de compte rendu du contrôle des enregistrements du fichier

Lors de ces contrôles sur les enregistrements du fichier, un compte rendu sera publié à la fin du traitement du traitement syntaxique du fichier dans les deux cas suivants :

- Si les enregistrements du fichier contiennent une ou plusieurs erreurs un compte rendu KO est publié au fournisseur dans le répertoire "CR" (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/CR cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication ») et mis à disposition pendant une durée de 7 jours.
- S'il n'y a aucune erreur sur les enregistrements du fichier, un compte rendu OK est publié au fournisseur dans le répertoire "CR" (correspondant au répertoire \$ROOT/DMASSE/CR cf. guide commun d'implémentation des flux partie 2 « Description technique de la publication ») et mis à disposition pendant une durée de 7 jours.

### 3.2.2.1. Fichier Compte rendu KO

Si une ou plusieurs erreurs sont levées, le fichier envoyé par le fournisseur est rejeté entièrement et le fichier CR publié est de la forme CRKO\_NomDuFichierDéposéParFTP.zip contenant un fichier CSV avec un point-virgule comme séparateur.

Le compte rendu KO est composé des informations suivantes :

L'en-tête contient :

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Commentaires
1	Nombre de demandes analysées	N	9(9)		Le nombre de demandes analysées
2	Nombre de demandes KO	N	9(9)		Le nombre de demandes KO
3	Quota	N	9(9)		Le nombre de demandes du quota fournisseur.

Le corps du fichier contient :

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Commentaires
1	Numéro de ligne	N	9(6)		Numéro de ligne de l'erreur. La ligne d'en-tête correspond à la ligne 1.
2	Numéro du champ	N	9(4)		Numéro de champ de l'erreur
3	Code erreur	AN	X(20)		Code erreur

S'il y a plusieurs erreurs sur une même demande, il y aura plusieurs lignes avec le numéro de la ligne, le numéro du champ et le code erreur correspondant.

Lorsqu'un fichier de compte rendu KO est publié au fournisseur, l'intégralité des demandes du fichier n'est pas traitée par Omega. Le fournisseur doit soumettre à nouveau un fichier en corrigeant la ou les erreurs.

### 3.2.2.2. Fichier Compte rendu OK

Si aucune erreur n'est levée, le fichier CR publié est de la forme CROK\_NomDuFichierDéposéParFTP.zip contenant un fichier CSV avec un point-virgule comme séparateur.

Le contenu du CR OK est composé d'une ligne avec :

N°	Nom	Type	Longueur	Format	Commentaires
1	Numéro de référence	AN	X(14)	AAAAMMJJ-9999	Le numéro de référence global
2	Nombre de demandes traitées	N	9(9)		Le nombre de demandes traitées
3	Quota	N	9(9)		Le nombre de demandes restantes du quota fournisseur après intégration des demandes.

Remarque : Un CR OK peut avoir engendré des demandes non recevables à suivre par le fournisseur sur le portail OMEGA dans le module de suivi des demandes, par la publication du suivi des demandes ou sur le Web Service SuiviDemande.

## Annexe A Valeurs diverses

---

Tableau des civilités

	Libellé court de la civilité	Libellé complet de la civilité
1	Mme	Madame
2	M	Monsieur
3	Mlle	Mademoiselle

Tableau des types d'option de relève

ID	Libellé de l'option de relève
1	Relève spéciale
2	Index auto relevé
3	Index calculé
4	Index repris de la MHS
12	Télé-relève

Tableau des tarifs d'acheminement

Libellé du tarif d'acheminement
T1
T2
T3
T4
TP

Tableau des fréquences de relèves

Libellé de la fréquence de relève
JJ
JM
MM
6M
1M

Tableau des types de demandes

ID	Libellé du type de demande
MES	Mise en service
CHF	Changement de fournisseur
CHT	Changement de tarif
MCUF	Modification de caractéristiques de l'utilisateur final
COUP	Coupure
RAD	Relevé à date
DPM	Changement de DPM

### Tableau des offres

Offre	Libellé de l'offre
A	Ancienne offre
N	Nouvelle offre

### Tableau du statut des usage du local

Usage	Libellé de l'usage
RES	Résidentiel
NRES	Non résidentiel

### Tableau des plages horaires

ID	Libellé de la plage horaire
JOU	Journée
DMA	Début matinée
FMA	Fin matinée
MAT	Matin
DAP	Début après-midi
FAP	Fin après-midi
APM	Après-midi
FJO	Fin journée
DSO	Début soirée
MJO	Milieu de journée
SOI	Soirée
FSO	Fin de soirée

L'identifiant de la plage horaire doit être en majuscule.

### Tranche de car associée hors première MES

Le tableau ci-dessous référence les CAR min, CAR max et les CAR max bloquantes liées aux tarifs pour des demandes de type hors première mise en service.

Tarif	CAR min	CAR max avertissement	CAR max bloquante
T1	0	6	1000
T2	6	300	10 000
T3	300	5000	200 000
T4	5000	0	600 000
TP	5000	0	0
TB	0	50 000	100 000

### Tranche de car pour des premières MES

Le tableau ci-dessous référence les CAR min, CAR max et les fréquences associée pour des demandes de première mise en service.

CAR min	CAR max	Fréquence
0	300 000	6M, MM
300 000	5 000 000	MM, JJ
5 000 000	0	JJ

## Les profils types liés aux demandes

ID de profil type	Application	Est Bio méthane	Libellé du profil type	Fréquence autorisée
P000	DISCO		Clients Forfait de 1 130 kWh/an	1M, 6M
P011	DISCO		Client Semestriel moins de 6 000 kWh/an	1M, 6M
P012	DISCO		Client Semestriel plus de 6 000 kWh/an	1M, 6M
P013	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière Part Hiver < 39%	MM, JJ
P014	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière 39% < Part Hiver <= 50%	MM, JJ
P015	SAM	Oui	Client à relève Mensuelle ou Journalière 50% < Part Hiver <= 58% ou bio méthane	MM, JJ
P016	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière 58% < Part Hiver <= 69%	MM, JJ
P017	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière 69% < Part Hiver <=75%	MM, JJ
P018	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière 75% < Part Hiver <=81%	MM, JJ
P019	SAM		Client à relève Mensuelle ou Journalière Part Hiver > 81%	MM, JJ